

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

EXCORIOSE

TORDEUSES DE LA GRAPPE

ANNEXE

Attention, les abeilles butinent, consultez les notes nationales abeilles-pollinisateurs et respectez la réglementation en vigueur



Note Nationale
Biodiversité



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.



Abeilles sauvages
& santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy

Consultez la note nationale en annexe au BSV ou sur [Ecophytopic](#)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

Attention, les abeilles butinent

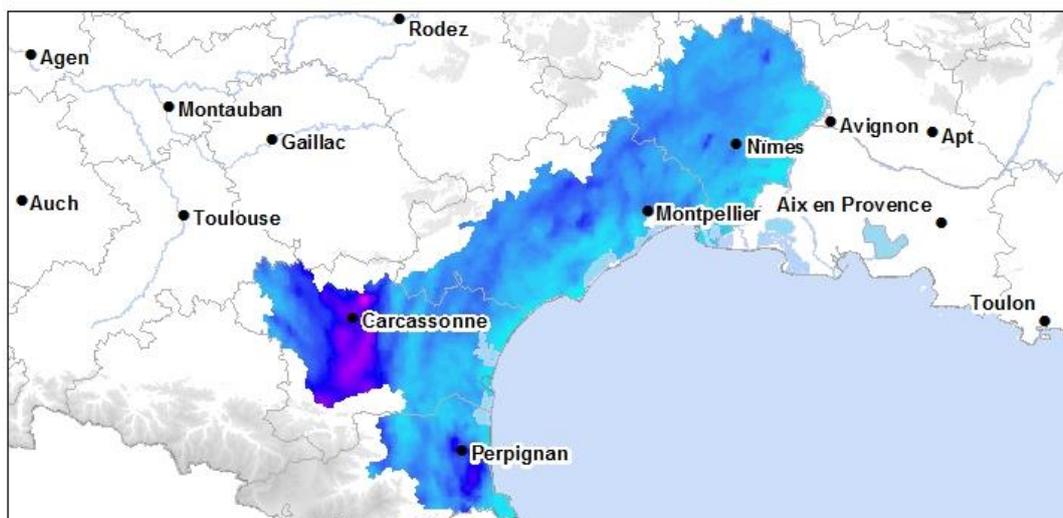
RESPECTER LA RÉGLEMENTATION « MENTION ABEILLE »

Consultez la note nationale Focus abeilles – pollinisateurs – réglementation en la téléchargeant [ICI](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 25 au 30/03/2025 – échelle du Min au Max (xx à xxx mm)
Source IFV

		24-mars	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars
AUDE	ALAIGNE	3,4	2,4	0	0	0,8	0	0
	CAZILHAC	6,6	0,4	0	0	1,2	0	0
	LEZIGNAN	7,2	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	6,4	0,2	0	0	0,2	0	0
	NARBONNE	12,2	0,2	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0,6	0,8	0	0	0	0	0
	BARJAC	4,8	0	0	0	0	0	0
	CARDET	1,6	0	0	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0,1	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	2,5	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0,9	0	0	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	1,9	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	4,2	0	0	0	0,1	0	0
	POUZOLLES	4,8	0	0	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	8,4	0,2	0	0	0	0,1	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	7,8	0,9	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0,8	0,8	0	0	0	0	0
PYRENEES ORIENTALES	ESTAGEL	8,4	0	0	0	0	0,1	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	18,8	0,1	0	0	0	0	0
	LLUPIA	6,2	0,4	0	0	0	0	0
	PIA	6,8	0	0	0	0	0	0
	RODES	4,8	0,2	0	0	0	0	0



4250330:
mini=0.0mm - maxi=39.4mm

Valeur Elevée : 40
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **début gonflement des bourgeons à l'intérieur des écailles** » (stade 02 ou BBCH 01) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **première feuille étalée** » (stade 07 ou BBCH 11) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Les stades majoritairement observés vont de « **bourgeon dans le coton** » (stade 03 ou B ou BBCH 05) à « **pointe verte de la pousse visible** » (stade 05 ou C ou BBCH 09).

A ce jour, les stades phénologiques conservent une semaine de retard par rapport à 2024.



pointe verte de la pousse visible»
(BBCH 09)

EXCORIOSE *(Diaporthe ampelina anciennement Phomosis viticola)*

× Aude

× Gard

La maladie est présente dans plus de 80 % des parcelles du réseau de référence du réseau. Ce nombre est en augmentation par rapport à l'année dernière. Cependant, 65 % des parcelles atteintes présentent peu ou pas de symptômes (moins de 5 % de coursons atteints).

× Hérault

Les conditions climatiques au printemps 2024 ont été assez favorables au développement de cette maladie sur rameaux et ce notamment dans l'est du département.

La maladie est observée dans 66 % des parcelles avec des intensités généralement faibles :

- 56 % des parcelles avec plus de 70% des coursons sains
- 16 % des parcelles avec plus 30% des coursons atteints.

Le nombre de parcelles atteintes est globalement stable par rapport à l'année dernière, sauf dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais (partie Est) où il progresse sensiblement.

Dans de rares situations à fort historique, la quasi-totalité des coursons présentent des symptômes.

× Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sur bois sont visibles et présents notamment dans les parcelles à historique connu. La maladie est présente sur cépages sensibles (Grenaches). Dans nos parcelles de suivis on observe peu de ceps avec au moins un courson touché.

Il ne faut pas confondre les symptômes d'excoriose avec la présence de plages blachâtres avec présence de champignons saprophytes, probablement liés à des difficultés d'aoutement.



Excoriose : Symptômes sur bois et rameaux – excoriation sévères



Symptômes à observer : La base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses.

Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal, du stade « éclatement des bourgeons » (stade 06 ou D ou BBCH 10) au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) sont déterminantes. En effet, les spores ne se disséminent que sur de très courtes distances lors de pluies et de rosées persistantes à cette période.

Le niveau de risque est donc à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction des observations de symptômes réalisées, du stade de sensibilité de la végétation et des conditions climatiques.

A ce jour, peu de parcelles sont au stade de sensibilité de la vigne. Surveillez les prévisions météorologiques pour les semaines à venir.

Mesures prophylactiques : les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Éléments de biologie (Source : Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2024 - 2025)

Le mildiou se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) présents dans les feuilles mortes essentiellement. La qualité de conservation des oospores dépend surtout du régime des pluies et de la température : globalement, plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Dans le contexte méridional, la climatologie hivernale n'est jamais un facteur limitant. Les œufs d'hiver sont toujours mûrs en plus ou moins grande proportion dès le début de la période végétative.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyer primaire), il faut conjointement :

- la présence d'organes verts dès le stade « pointe verte de la pousse visible » (stade 05 ou C ou BBCH 09) (semis de pépins compris) ;
- la présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas*) ;
- une température supérieure à 10-11°C.

Ces conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque (pampres, sagattes ainsi que les éventuelles plantules issues de semis de pépins) ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable, de 10 à 20 jours selon la température, les 1^{ères} taches apparaissent sur le feuillage (formation de foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol ou occasionnellement au cœur de la souche sur feuilles voire directement sur inflorescences). Les conidies présentes à la face inférieure des feuilles assurent par la suite les contaminations secondaires sur les autres organes en présence de pluie, de rosée ou de brouillard.

Des travaux récents montrent que les contaminations primaires ont lieu durant toute la campagne.

**Exception : dans le cas de sols régulièrement humides, les plantules issues de semis de pépins, marcottes de l'année dans le sol, peuvent être contaminées directement dans le sol avant même leur apparition à l'air libre. Le développement de la maladie dépend des conditions climatiques printanières.*

• Données de la modélisation

× **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 30^e mars compris) :

31 mars	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque mildiou modélisé est fort sur les 4 départements.	Le Risque modélisé diminue légèrement à 7 jours sur toute la région.
Contaminations	Les tout premiers œufs d'hiver ne sont pas encore modélisés comme étant mûrs. Aucune contamination pré-épidémique n'est donc modélisée.	Compte tenu des prévisions météo actuelles, la maturité des tout premiers œufs d'hiver est modélisée à partir du <ul style="list-style-type: none"> • 8 avril l'Hérault. • 11 avril sur l'Aude • 13 avril sur le Gard et les Pyrénées Orientales

	La masse des œufs n'est pas encore mûre.	<p>Avant cette date, aucune contamination pré-épidémique ne peut être modélisée.</p> <p>Démarrage annoncé des premières contaminations pré-épidémiques :</p> <p>Sur les pluies annoncées du :</p> <ul style="list-style-type: none"> 11 avril sur Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Minervois Ouest (11), Minervois, Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpellierais (34)
--	------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vert = rien à signaler

Bleu = démarrage ou nouvelles contaminations

✕ **MILSTOP** (modélisation arrêtée au 30 mars compris) :

		Semaine du 17 au 23 mars			Semaine du 24 au 30 mars			évolution du risque
		Contaminations Primaires	Niveau de risque	Sortie de tâche à partir du :	Contaminations Primaires	Niveau de risque	Sortie de tâche à partir du :	
AUDE	LEUCATE	21/3	2	9/4	-	-		↘
	ALAIGNE	21/3	2	15/4	-	-		↘
	LEZIGNAN	21/3	2	10/4	24/3	1	11/4	↘
	CARCASSONNE	21/3	2	11/4	-	-		↘
	NARBONNE	-	-		-	-		=
GARD	BAGNOLS SUR CEZE	21/3	4	12/4	-	-		↘
	TAVEL	22/3	4	14/4	-	-		↘
	GENERAC	21/3	3	11/4	24/3	1	14/4	↘
	VAUVERT	22/3	3	9/4	24/3	2	11/4	↘
	CARDET	22/3	3	17/4	24/3	1	17/4	↘
	SOMMIERES	22/3	4	14/4	-	-	16/4	↘
	BOURDIC	21/3	4	13/4	24/3	1	16/4	↘
HERAULT	ST JEAN DE FOS	20/3	3	10/4	24/3	1	16/4	↘
	VALFAUNES	22/3	3	15/4	24/3	4	17/4	↗
	MARSEILLAN	21/3	3	7/4	24/3	1	11/4	↘
	POUZOLLES	21/3	2	8/4	24/3	1	12/4	↘
	BEZIERS	20/3	2	7/4	-	-		↘
	ST CHRISTOL	22/3	3	14/4	-	-		↘
	PRADES SUR VERNAZOBRE	20/3	2	10/4	-	-		↘
	OLONZAC	20/3	2	7/4	24/3	1	12/4	↘
	VILLEMAGNE LARGENTIERE	22/3	1	17/4	-	-		↘
	FRONTIGNAN	22/3	2	8/4	25/3	2	11/4	=
	PLAISSAN	21/3	3	8/4	24/3	4	12/4	↗
LAURENS	21/3	2	12/4	-	-		↘	
PYRENEES ORIENTALES	LAROQUE DES ALBERES	21/3	3	9/4	24/3	2	11/4	↘
	PERPIGNAN							
	RIVESALTES	20/3	3	7/4	-	-		↘
	SAINT PAUL FENOUILLET	21/3	2	13/4	-	-		↘

-	<i>pas de contamination</i>
0	<i>repiquages</i>
1	<i>risque limite</i>
2	<i>risque faible</i>
3	<i>risque moyen</i>
4	<i>risque fort</i>
5	<i>risque très fort</i>

- **Observations**

- × **Vignoble régionale**

Aucun foyer primaire observé à ce jour.

Évaluation du risque : les stades phénologiques observés lors des pluies du 20 au 22 mars, puis du 24 au 25 mars n'étaient pas réceptifs aux contaminations. Les pluies des semaines à venir seront susceptibles d'engendrer des contaminations dans les parcelles les plus précoces.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis (*Lobesia botrana*)**

- × **ACTIV** (modélisation arrêtée au 30 mars compris)

		Début du vol de 1ère génération (15 % des imagos)	Début des pontes de 1ère génération (15 % des pontes)
AUDE	ALAIGNE		
	CARCASSONNE	2/4	
	LEUCATE	31/3	
	LEZIGNAN	28/3	
	NARBONNE	26/3	
GARD	BAGNOLS SUR CEZE	6/4	
	BOURDIC	8/4	
	CARDET	11/4	
	GENERAC	2/4	
	SOMMIERES	31/3	11/4
	TAVEL	8/4	
	VAUVERT	27/3	6/4
HERAULT	BEZIERS	26/3	6/4
	FRONTIGNAN	27/3	6/4
	LAURENS	5/4	
	MARSEILLAN	29/3	10/4
	OLONZAC	25/3	6/4
	PLAISSAN	30/3	10/4
	POUZOLLES	28/3	9/4
	PRADES SUR VERNAZOBRE	2/4	
	ST CHRISTOL	1/4	13/4
	ST JEAN DE FOS	1/4	13/4
	VALFAUNES	4/4	
VILLEMAGNE L'ARGENTIERE			
PYRENNES ORIENTALES	LAROQUE DES ALBERES	24/3	27/3
	PERPIGNAN RIVESALTES	24/3	28/3
	SAINT PAUL FENOUILLET	4/4	9/4

- × **Vignoble régional**

Aucune capture relevée dans les pièges à ce jour.

- × **Hérault**

Les toutes 1^{ères} captures de papillon sont relevées dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

Évaluation du risque : Compte tenu des stades phénologiques, le risque est nul.

Si ce n'est pas déjà fait, les capsules doivent être posées dans les pièges, et le suivi des captures de papillons est à réaliser pour vérifier le démarrage du cycle.



Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la 1^{ère} génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures...).

RAVAGEURS SECONDAIRES

- **Mange bourgeons, noctuelles**

- × **Aude**

Quelques dégâts de faible ampleur sont notés, principalement sur les secteurs Ouest du département (Limouxin, Razès et Cabardès).

- × **Gard**

Ce ravageur est observé très localement. Aucun dégât n'est déploré à ce jour.

- × **Hérault**

Pas de dégât observé.

- × **Pyrénées-Orientales**

Évaluation du risque : Il reste très faible

- **Escargots**

- × **Hérault**

Ce ravageur est régulièrement observé dans les parcelles sensibles (historique, zones humides et enherbées). Les premiers dégâts sont désormais visibles dans les parcelles les plus précoces.

Évaluation du risque : Il reste très faible

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon
et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

Prochain BSV le 08 avril

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Perret, Maison Sinnae et Neoterra.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.